

Questions orales

M. Trudeau: Des ordures, oui. Vous ne lisez que cela.

M. Wilson: Madame le Président, je suis certain que le premier ministre va bientôt se rendre compte que cette affaire a beaucoup d'importance aux yeux des Canadiens en général parce qu'ils ne considèrent pas ces allégations comme des ordures, mais bien comme des accusations sérieuses.

Des voix: Bravo!

L'ENQUÊTE SUR L'ACQUISITION DE PETROFINA

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, le premier ministre a parlé il y a un instant des dispositions prises par le ministre de la Consommation et des Corporations, qui a accepté il y a deux mois sur nos instances de faire effectuer une enquête.

Le premier ministre pourrait-il nous dire où en est cette enquête? Nous dira-t-il en outre si cette commission d'enquête pourra, en vertu de son mandat actuel, examiner les allégations contenues dans l'article du *Toronto Sun*?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, il est évident que cette enquête se poursuit. Actuellement elle est menée conjointement par les fonctionnaires de mon ministère, à la direction des corporations, à l'Ontario Security Commission, et à la Commission des valeurs mobilières du Québec. Il est clair que les allégations publiées aujourd'hui dans un journal de Toronto seront certainement suivies et étudiées par ceux qui mènent présentement cette enquête.

[Traduction]

DEMANDE DES DÉTAILS DE L'ENQUÊTE

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, ma question s'adresse elle aussi au premier ministre. Même si le premier ministre ne lit pas d'ordures, heureusement ou malheureusement, beaucoup de nos concitoyens en lisent.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Lawrence: Il ne devrait pas essayer de rejeter du revers de la main une affaire aussi grave que celle-là qui, je l'assure au premier ministre, jette un nuage de suspicion sur tous les membres du cabinet, certes, sinon sur tous les députés. Je me permettrai de rappeler, pour la gouverne du premier ministre, que l'article allègue qu'on a acheté des actions de Petrofina juste avant que Petro-Canada n'en fasse l'acquisition. Seraient impliqués dans cette affaire un sénateur et sa femme, deux ministres demeurés anonymes, un ministre identifié par son nom, par l'entremise d'une maison de courtage, et dans certains cas au moyen de comptes de nominataires.

● (1420)

Ce sont là des imputations graves devant lesquelles le premier ministre ne peut pas et ne doit pas rester indifférent.

J'aurais cru, ne serait-ce que pour sa propre tranquillité d'esprit, qu'il se serait renseigné et qu'il nous aurait fourni des explications aujourd'hui. Je prie le premier ministre de nous dire quelles recherches il a faites sur les irrégularités imputées à certains membres de son cabinet et quel résultat ont donné ces recherches.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député a reconnu que certains lisent des ordures, c'est-à-dire ceux qui siègent de l'autre côté de la Chambre. Cela, c'est leur affaire. En ce qui concerne les ministres, j'apprends qu'il y en a eu un de nommé: le député de Hamilton. Je me suis renseigné auprès de lui et il a déjà protesté auprès du journal, auquel il a demandé des excuses parce que les accusations lancées contre lui sont absolument sans fondement. J'espère que le journal s'excusera en termes très nets.

En ce qui concerne les autres accusations lancées contre des personnes non désignées, je ne saurais dire. S'il y a des gens qui ont fait de l'argent de façon irrégulière, j'espère que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario tirera cela au clair. Le ministre de la Consommation et des Corporations a déclaré à la Chambre qu'il fait une enquête de son côté. Grâce à ces deux enquêtes, la première fédérale et l'autre effectuée par la Commission ontarienne, nous verrons s'il y a des coupables. Dans l'affirmative, j'espère que leur nom sera publié et qu'ils feront l'objet de poursuites. Cependant, je n'en connais pas. Tant que la Commission ontarienne en particulier n'aura pas terminé son enquête, il est un peu prématuré, je pense, de désigner des «coupables».

LA PUBLICATION DU RAPPORT

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Cette réponse appelle deux ou trois rectifications. Il y a au moins un ministre qui lit ces ordures. La seconde rectification a trait à l'enquête du ministre de la Consommation et des Corporations qui aurait dit que les conclusions de l'enquête fédérale, effectuée indépendamment de l'enquête de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, ne seraient vraisemblablement pas rendues publiques. J'aimerais demander au premier ministre d'élaborer là-dessus et de nous expliquer pour quelles raisons, avant même que l'enquête ne soit terminée, le gouvernement nous fait savoir qu'il pourrait bien ne pas nous en révéler les conclusions. Pourquoi le premier ministre ne s'engage-t-il pas d'ores et déjà à nous les communiquer, quels que soient les noms des personnes mises en cause? Nous avons le droit le plus absolu de le savoir.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le député dit qu'il est maintenant acquis qu'au moins un ministre lit ces ordures. Ce qu'il y a lieu de retenir des deux questions du député, c'est que lui-même reconnaît qu'il les lit. Voilà l'important. Quant à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, je n'exerce sur elle aucun contrôle. Je suis certain que le premier ministre Bill Davis, en bon conservateur qu'il est, va faire en sorte de révéler tout ce qu'il y a lieu de révéler.